

ÉDUCATION

Solutions à venir pour les élèves handicapés

Mardi, Luca, 7 ans, diagnostiqué autiste sévère n'a pas pu faire sa rentrée à l'école de Gergy. Le petit garçon devait être accompagné par une Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) mais le jour de la rentrée, ses parents ont eu la désagréable surprise de constater que personne n'avait été nommé. Hier encore, Luca a passé la journée à la maison malgré les coups de fils insistants de Véronique sa maman : « J'espère que ça va finir par se décanter, Luca a le droit d'aller à l'école comme tous les enfants. » Le petit garçon n'est pas le seul élève handicapé de Saône-et-Loire à avoir rencontré ce problème lors de cette rentrée.

Hier, François-Marie Perrin, le directeur académique en Saône-et-Loire, ne niait pas ces difficultés et disait comprendre les angoisses des parents : « Nous sommes en train de travailler pour régler tous ces cas-là, nous aurons la ressource humaine pour accompagner tous les jeunes. Mais encore faut-il que nous ayons reçu les notifi-

cations. La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est encore en train d'instruire des dossiers. Ce travail est extrêmement personnalisé et prend donc forcément un peu de temps. » Il tient à rassurer les parents d'élèves handicapés en assurant que cette année, il n'y aurait pas de problèmes de moyens pour employer des AVS : « Si cela s'avère nécessaire, nous procéderons à des recrutements supplémentaires », mais il prévient : « Il est possible que dans certains cas les élèves disposent d'une AVS mutualisée à la place d'une AVS individuelle, c'est la MDPH qui prend cette décision. » Alors qu'il était penché sur cette question, François-Marie Perrin tenait aussi à rappeler : « Personne ne sera laissé au bord du chemin. » Hier, l'Association des Paralysés de France en Saône-et-Loire se disait confiante pour la suite de cette rentrée en Saône-et-Loire et se félicitait de la nouvelle pérennisation des AVS.

B. MONTAGGIONI

CAPACITÉ EN DROIT

Une formation diplômante et professionnalisante

Le centre de capacité en droit de Chalon-sur-Saône organise une réunion d'information, le mardi 10 septembre (18 heures, Auditorium - Média-pôle de Chalon). Elle est ouverte à tous ceux qui envisagent de s'inscrire à cette formation diplômante et professionnalisante.

La capacité en droit est un diplôme délivré par l'Université, diplôme parfois méconnu ouvert à des publics variés adultes, salariés ou non, jeunes, bacheliers et non bacheliers.

S'il est nécessaire, sans aucun diplôme, d'avoir au moins 17 ans le 1^{er} novembre pour s'inscrire, il n'y a pas de limite d'âge restrictive. Les enseignements sont dispensés par des juristes

universitaires ou professionnels expérimentés.

Deux ans d'études pour acquérir une solide culture générale dans les diverses branches du droit, ainsi qu'un diplôme universitaire. Un atout certain pour une évolution de carrière ou plus simplement, acquérir un équivalent Baccalauréat et poursuivre un cycle supérieur à l'Université.

Sont enseignés le droit public, droit commercial et droit civil (1^{re} année), droit du couple, droit des contrats, droit des successions, procédure civile, droit pénal, droit administratif, droit social (2^e année).

➔ Renseignements et inscriptions : CNAM - Tél. : 03 85 48 54 08. E-mail : capac-chalon@cnambourgogne.fr

AÉRONAUTIQUE

Une formation innovante dans un secteur porteur

La plateforme de Saint-Yan vient de lancer une formation d'agents aéroportuaires, ouverte à tous.

L'aéronautique recrute, 15 000 postes, pas tous pourvus, chaque année en France, 45 000 d'ici à 2030. Dans cette idée, les membres de Saint-Yan Air Activity dont un des objectifs est de transformer la plateforme aéronautique de Saint-Yan en pôle international de formation, innovent, avec une première formation d'agents aéroportuaires ouverte à tous les demandeurs d'emploi, qualifiés ou non.

Parce qu'avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 de nouvelles réglementations par l'Agence européenne d'aviation, le milieu de l'aéroportuaire n'aura d'autre choix que la formation. Et pour ses recrutements, les aéroports vont donc privilégier des personnes déjà formées, qu'ils pourront spécialiser ensuite selon leurs besoins.

La région Bourgogne, en partenariat avec Pôle Emploi National et la Mission locale, a accepté d'intégrer cette nouveauté à son panel



Mardi, 16 candidats ont passé les tests de recrutement avec les différents formateurs. Douze ont été retenus, les autres seront en tête de la prochaine formation du genre. Photo E. L.

de formations. « Dès lors que cela contribue à créer de l'emploi, c'est évident que nous saisissons le créneau. Le financement de formations pour les publics éloignés de l'emploi est en tête des priorités régionales. Avec 143 millions d'euros, la formation est le 3^e poste de notre budget, après les transports et les lycées. »

Une première nationale

Pour cette première nationale, dispensée par Airtrace, spécialiste suisse de la formation aéroportuaire au niveau international, entouré d'une entreprise dijonnaise, Atraduire, pour l'apprentissage de l'anglais, douze pla-

ces étaient disponibles. Si les recrutements sont bouclés, la formation débutera le 30 septembre prochain. Six mois pendant lesquels ce public pas forcément qualifié au départ sera formé au permis tarmac, permis de piste et anglais. Cette formation qualifiante et diplômante en poche, ces personnes (pour la majorité assez jeune) sont quasiment assurées de trouver un travail dans ce milieu « qu'il faut aujourd'hui désacraliser parce que dans le monde de l'aéroportuaire, c'est comme pour les pompes funèbres, on aura toujours besoin de l'humain ! »

EDWIGE LABRUYÈRE

L'ARMÉE DE L'AIR RECRUTE EN BOURGOGNE

Vous êtes bacheliers, vous avez moins de 24 ans et vous avez toujours rêvé de travailler comme mécanicien avionique ou comme technicien environnement aéronautique ? Alors ne cherchez plus car dans la région, le corps militaire aérien embauche 174 jeunes.

Le profil recherché : des bacheliers de moins de 24 ans, titulaires de baccalauréats de préférence S, STI, ES, STL, STAV ou des professionnels à caractère technique ou mécanique. Les candidats seront confrontés à des épreuves sportives, des tests psychotechniques, une visite médicale et des entretiens.

Les métiers pour lesquels des postes sont vacants sont très spécialisés. Il s'agit de : mécanicien avion-vecteur (72 postes) ; mécanicien avionique (48) ; technicien communication, navigation et surveillance (32) ; interprète image (12). La formation dure une année et elle est rémunérée 1 287 € nets mensuels. Elle est dispensée en Charente-Maritime à la base de Rochefort-sur-Mer. Les contrats sont de cinq ans renouvelables.



Les dossiers sont à rendre avant le 15 septembre. Photo archives LBP

Dans toute la France, ce sont 50 000 hommes qui appartiennent au corps militaire aérien.

En dehors de la Bourgogne qui cible des métiers particuliers, l'armée de l'air recrute plus largement des jeunes de 17 à 29 ans, titulaires d'un simple brevet des collèges à un diplôme bac +5.

➔ Pour postuler, il faut retirer les dossiers auprès du Centre de recrutements des forces armées, 24, avenue Garibaldi, TSA 83.285, 21 032 Dijon cedex ou par mail : gil.guyot@intra-def.gouv.fr